
ICANN82 | Forum de la communauté – Session conjointe AFRALO-AfrICANN
Mercredi 12 mars 2025 – 15h00 à 16h00 PST

MICHELLE DESMYTER

Bonjour et bienvenue à tous pour cette session conjointe AFRALO AfrICANN. Je suis responsable de la participation à distance, cette session est enregistrée et est régie par les normes de comportement attendues par la communauté de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement.

Au cours de cette session, les questions ou commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans le cadre Q&A. L'interprétation comprendra l'anglais, le français et l'arabe. Si vous souhaitez prendre la parole, levez la main dans Zoom. Les participants virtuels auront la possibilité d'activer leur micro sur Zoom. Les participants présents auront micro physique. Indiquez votre nom, la langue que vous parlez si ce n'est pas l'anglais. Parlez lentement et distinctement.

Je passe la parole à Hadia, président d'AFRALO.

HADIA ELMINIAWI

Bienvenue à tous à cette réunion conjointe AFRALO AfrICANN de l'ICANN 82, merci d'être parmi nous. Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue à qui est notre nouveau PDG de l'ICANN, bienvenue à cette séance. C'est un honneur de vous avoir parmi

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nous et nous apprécions votre temps et votre engagement vis-à-vis de l'AFRALO. Nous sommes impatients de travailler avec vous pour faire avancer l'inclusion et la participation à l'ICANN. C'est un moment spécial pour l'AFRALO donc nous sommes ravis de vous avoir parmi nous.

Nous allons commencer avec des commentaires d'ouverture de la part du président d'ALAC, Jonathan Zuck. Ensuite nous allons passer à nos invités. Je passe la parole à Jonathan.

JONATHAN ZUCK

Merci, Hadia. Merci de m'avoir invité à cette réunion. Je suis président du comité consultatif de l'At-Large.

Vous avez choisi un sujet très intéressant pour cette réunion, cette discussion. Ce sujet tombe à pic, car il y a une mauvaise compréhension parfois. Lorsqu'il s'agit des valeurs des opérateurs de registre au niveau local.

Encore une fois, sur ces valeurs, si je crée un registre qui est disponible pour l'Afrique, pour que les personnes puissent enregistrer des domaines, est-ce que cela va leur permettre d'avoir du contenu local, etc. ?

On l'a vu, dans certains registres communautaires, les priorités sont différentes au niveau local. Vos priorités ne sont peut-être pas financières, vous avez des priorités sous-culturelles ou linguistiques, des priorités liées à l'inclusion. Avec ces priorités il y a aussi des sacrifices au niveau des revenus et vous mettez des

objectifs avant des objectifs financiers. Donc il est important que ces TLD soient gérés au niveau local pour que leurs priorités soient adaptées à leur environnement et leur culture et aussi au langage et la langue qu'ils représentent. Comment peut-on en arriver là ? Je faisais partie de cette révision cet été pour ce qui était du soutien aux candidats de la dernière série. Nous avons commissionné une étude pour étudier les organisations qui posaient candidature pour des TLD de la part du Nord global et nous essayions de trouver une cohorte d'organisations similaires du Sud Global et on les a appelés pour leur demander pourquoi ils n'étaient pas intéressés par le programme. Les réponses qui sont revenues ont été qu'ils ne comprenaient pas le modèle commercial associé. Ce n'était pas forcément qu'ils n'avaient pas assez d'argent, mais la question était pourquoi dépenser autant d'argent pour un TLD sans comprendre l'avantage à l'avenir.

Une des choses qui nous intéressent le plus avec cette nouvelle série, c'est que l'ICANN a appris de la leçon de 2012 pour pouvoir essayer de produire des cas d'étude de différents types de TLD, à savoir comment ils ont décidé de s'autogérer. Donc il y a une visibilité de ce modèle commercial pour les nouveaux candidats.

Vous avez aussi mentionné quelque chose dans votre document à propos de la langue et de la formation. Je pense que les choses bougent dans ce sens et je pense que nous, à At-Large, nous sommes concernés sur cette focalisation qui se fait sur seulement quelques langues, au niveau du programme initial.

Donc il y a maintenant l'inclusion avec l'utilisation de l'IA. Et maintenant l'ICANN pourrait peut-être évoluer dans ce sens et traduire plus de documents ; cela va nous aider dans nos efforts à la communauté At-Large pour pouvoir évangéliser ces informations sur ces TLD vis-à-vis de la communauté en générale dans la région Afrique.

Je pense qu'il reste beaucoup de travail à faire, je pense que nous allons continuer à mettre la pression à l'ICANN pour change ces caractéristiques pour étendre cela au-delà des acteurs habituels pour prioriser le travail et avoir un meilleur programme de sensibilisation pour aider à ce que les gens s'impliquent un peu plus.

Je soutiens la déclaration que vous avez soumise et je pense que l'ICANN et la communauté en général sont là pour vous aider à réaliser ce rêve, je pense qu'il est temps de le faire. Merci d'avoir soulevé cet enjeu important ; il tombe à pic nous sommes prêts à vous aider.

HADIA ELMINIAWI

Merci pour ces remarques de bienvenue. Et, en fait, le titre de ce thème est de promouvoir l'identité numérique africaine dans la prochaine série de gTLD, de relever les défis et tirer profit des mécanismes de soutien.

Je passe la parole à Kurtis.

KURTIS LINDQVIST

Merci. De la part d'ICANN Org, je vous souhaite à tous la bienvenue à l'ICANN 82. Bienvenue à l'AFRALO et AfrICANN. Pour moi c'est difficile à dire.

C'est ma première opportunité de vous rencontrer, chacun d'entre vous, en tant que nouveau PDG et je vous remercie de votre invitation. Je suis impatient de travailler avec vous, avec chacun d'entre vous, pour essayer de surpasser et de comprendre les enjeux qui sont uniques à votre région et aussi les opportunités qui se présentent dans votre région. Parce que vous avez une région qui croît.

J'ai réalisé aujourd'hui que c'est la 37^{ième} réunion de cette communauté et vous avez ça à toutes les réunions ICANN depuis 2010. C'est phénoménal. Je suis impressionné par cela. Et vous avez vraiment un engagement à l'ICANN et à la communauté.

Pour suivre ce thème de promouvoir l'identité numérique africaine dans la prochaine série de gTLD, de relever et défis et tirer profit des mécanismes de soutien, il faut souligner des points importants.

Dans la considération du nouveau programme de gTLD, nous avons parlé de l'amélioration de la sensibilisation, du renforcement des capacités pour éduquer les parties prenantes africaines et pour plaider sur les IDN, l'UA. C'est du travail que nous avons déjà fait, mais que nous devons continuer à faire. Nous allons collaborer avec vous pour faire de la sensibilisation. Nous allons d'ailleurs avoir une réunion vendredi sur Smart Africa. Et

nous allons continuer sur la priorisation de la diversité, linguistique ou culturelle.

Je pense que c'est un travail fondamental au niveau de l'acceptation. Il va falloir que nous puissions faciliter le prochain milliard de personnes qui va nous rejoindre en ligne ; il faut donc soutenir le côté linguistique et la diversité.

Le communiqué que vous avez mis en œuvre parle du renforcement du programme de soutien aux candidats et de la formation. C'est très important, habiliter les structures At-Large africaine fait partie du programme et c'est important. Nous avons le programme des ambassadeurs, on en a déjà parlé avec les RALO et At-Large, à savoir comment on peut participer. Il y a aussi des opportunités pour les RALO de jouer un rôle important dans la communauté At-Large.

Simplifier la prochaine série et les processus de candidature et plaider pour des résultats plus équitables et inclusifs, c'est pour cela qu'on a mis en œuvre ce programme de soutien aux candidats et ces programmes de sensibilisation, pour pouvoir atteindre plus de personnes. Comme vous l'avez dit dans votre déclaration, il faut mettre l'urgence sur les structures At-Large et les membres individuels pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la sensibilisation. D'ailleurs, ce programme d'ambassadeur a été conçu pour se faire et nous devons nous assurer que la sensibilisation soit mieux faite pour que la communauté en général puisse comprendre cette prochaine série et comprendre qu'il y a

une nouvelle opportunité. Cela n'a pas toujours été le cas depuis 2012. Mais cette fois-ci, nous assurer qu'il y ait plus de prise de conscience que la dernière fois.

Je pense que cela va être une opportunité pour renforcer la diversité des langues et d'avoir des candidatures dans la prochaine série qui sont traduites dans des langues diverses, dans le scripte local et donc il faut parler de toutes les chaînes d'ailleurs et de toutes les étiquettes.

ICANN continue à apporter son soutien à la communauté africaine pour apporter de l'aide, pour que la prochaine série soit réussie dans la région africaine. Et nous allons continuer à vous apporter du soutien autant qu'il sera nécessaire.

Merci encore de m'avoir reçu.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Je pense que vous allez peut-être avoir quelques minutes pour répondre à quelques questions. Je passe la parole aux personnes dans la salle pour savoir si vous avez des questions pour notre PDG de l'ICANN. Hervé ?

SETONDJI HOUNZANDJI

Je vais parler en français. Merci beaucoup, Monsieur le Président d'ICANN. Dans votre intervention je vois que vous avez déjà lu notre déclaration avant de venir, merci. ?

Ce que je voulais demander, parce que tout ce que vous avez dit est déjà dans la déclaration que je vais lire plus tard. Je voulais vous demander, on en a parlé avant la session, pour le programme de soutien aux candidats, j'ai fait un calcul et je voulais honnêtement vous le proposer. Le point de départ c'est 227 000 dollars pour les candidats. Et le programme permet d'avoir jusqu'à 85 % de réduction. 85 % de 227 000 dollars, je suis environs à 30 000 USD. Personnellement, venant d'Afrique, du Bénin, 30 000 USD, c'est beaucoup. JE voudrais juste vous demander, si vous voulez aider les pays africains, de ne pas faire le même prix pour le produit et pour tout le monde. Si on peut faire un prix suivant les endroits où les gens se trouvent, parce que les gens qui n'arrivent pas à manger, mais qui veulent aussi être présents sur internet n'ont pas les moyens de mettre 30 000 USD, sachant que ceci est sans les frais d'implémentation ni les frais annuels. Merci beaucoup.

KURTIS LINDQVIST

Merci beaucoup. Je vais vous répondre en anglais.

En ce qui concerne ce point, je n'étais pas au CA quand ces tarifs ont été fixés, mais je vais vous expliquer un peu ce qu'il s'est passé. Premièrement, le rabais c'est entre 75 et 85 %, donc ce n'est pas fixé, 80 ou 85, ça dépend du nombre de dossiers reçu, il y a un calcul effectué pour récupérer les coûts du programme.

L'ICANN a un coût pour ces dossiers de candidatures provenant de différents pays et l'ICANN doit dépenser beaucoup pour gérer tous ces dossiers. Nous avons déjà parlé de systèmes à différentes

couches, mais c'est complexe à déterminer où, exactement, situer le dossier de candidature, d'où il arrive, etc. Je crois que certains membres du CA peuvent nous en dire plus à ce sujet, c'était avant mon arrivée à l'ICANN, donc je ne peux pas totalement vous répondre. C'était une décision du CA.

LÉON SANCHEZ

Je crois que la manière la plus juste et équitable, la solution la plus juste et équitable. Parce que nous, nous l'avons soutenu, nous avons essayé de soutenir quelque chose de plus juste et cela n'a pas été retenu.

ALAN BARRETT

Je peux peut-être rajouter quelque chose à cela, le programme de gTLD est pour recouvrer les coûts, ce ne sont pas des profits pour l'ICANN, les frais ont été fixés à un niveau qui permet de recouvrer les coûts d'administration des dossiers. Donc les coûts sont en effet relativement élevés par rapport à nos attentes, parce qu'il y a beaucoup d'experts, de commissions qui doivent être constituées pour analyser les dossiers de candidature et cela représente beaucoup de travail. J'ai vu les détails, il y a 30 catégories différentes qui doivent être analysées, il y a des frais administratifs qui existent pour la gestion.

Je comprends que 227 000 USD c'est beaucoup, même s'il y a 85 % de rabais, cela reste 30 ou 40 mille dollars, c'est beaucoup. Mais il

n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire à ce niveau, ce sont les frais qui ont été fixés.

HADIA ELMINIAWI

Merci. Alan de ces points. Jonathan, vous vouliez dire quelque chose ?

JONATHAN ZUCK

Oui, je pense qu'une partie du raisonnement c'est qu'héberger un TLD cela coûte très cher. Et si un candidat arriver à ces seuils pour les frais de dossiers, cela crée beaucoup de pessimisme sur la possibilité à gérer ensuite le TLD. C'est une question vraiment complexe et cela montre bien un problème systémique qui doit être géré. Nous avons des TLD et le PIR, avec une organisation à but non lucratif et je me demande pourquoi on ne pourrait pas être plus agressif avec un prestataire à but non lucratif et qui permettrait d'avoir non pas des critères minimums, mais des seuils minimums pour que je puisse gérer un TLD. Et peut-être que je vais avoir 500 dossiers de candidature, mais je travaille avec une entité à but non lucratif et ça n'a peut-être pas besoin de coûter aussi cher si on peut trouver un autre modèle.

Donc je pense que ce problème, c'est une anticipation, parce que vous allez devoir payer de l'argent pour avoir un TLD et le gérer. C'est un indicateur, vous devez avoir de l'argent parce que sinon vous n'aurez pas les fonds nécessaires pour gérer le TLD à l'avenir.

HADIA ELMINIAWI

Merci. Une question de .AFRICA.

LUCKY MASILELA

Merci. Je voulais parler des défis qui sont à relever, des opportunités que nous avons, cela dépend comment on regarde la situation.

Lors de la dernière série de 201e, il y avait 13 dossiers de candidature qui sont arrivés d'Afrique. Et sur ces 13, il y en a 5 uniquement qui sont encore actifs aujourd'hui .TN, .AFRICA, .CAPTOWN, .DERBIN, .JOBURG. Combiné, tous ces chiffres représentent 72 000 enregistrements. Cela montre donc que si on avait dépensé 85 000 dollars à l'époque, en multipliant cela par 4, on n'aurait pas recouvré nos coûts. Et si vous faites une remise aujourd'hui, je ne vois pas de cas commercial de la manière dont on est structuré pour pouvoir recouvrer nos coûts, à moins que ce ne soit une ville, un comté, qui demande le nom de la ville et qui va l'utiliser comme un service qui va être délivré à la population et qui va permettre à tous les résidents de la ville, par exemple, d'avoir cette extension et d'avoir des adresses email pour recevoir leurs courriels, leurs factures. Là, vous allez réaliser des revenus plus vite, cela va être plus certain, une économie d'échelle sera réalisée.

Mais c'est très difficile pour le continent, c'est ce que je voulais expliquer.

KURTIS LINDQVIST

Je voudrais rajouter quelque chose, c'est très vrai, comme l'a dit Jonathan, comment bâtir ce marché et comment avoir une maturité de marché. J'ai un moment étudié l'économie où il y a des personnes qui ont moins d'un dollars par jour, c'est extrêmement large comme économie, beaucoup de personnes vivent dans ce cadre. Et il faut créer, comme l'a dit Jonathan un appel pour cela, pour que cela soit attirant, il faut une identité numérique forte. Il faut bâtir cela, comme vous l'avez dit, recouvrer les coûts est complexe et nous devons tous faire plus pour que l'Afrique rentre dans ce marché plus mûr, parce que c'est un phénomène et un marché large. Comment développer cela en Afrique, sur un tel marché. C'est ce sur quoi nous devons travailler.

Et je ne suis pas exactement un expert dans ce marché. Jonathan en sait plus que moi, mais je crois qu'on peut faire plus.

Je dois partir à la prochaine réunion, mais je vous remercie de votre attention et serais très heureux de vous retrouver d'ici peu.

HADIA ELMINIAWI

Merci beaucoup. Nous avons parlé des recommandations et de la déclaration également. J'aimerais donc, maintenant, passer la parole à Alan Barrett, membre du CA et nous aurons plus de temps tout à l'heure. Nous avons des invités à qui nous allons donner la parole. Alan Barrett, membre du CA, il est d'Afrique, il va prendre la parole.

ALAN BARRETT

C'est toujours un plaisir d'être en votre présence et je suis très heureux de ne pas avoir de conflit, je peux rester l'heure entière. C'est très bien écrit, très conçu, cette déclaration, c'est très important, cela provient de votre communauté et c'est toujours remarquable.

Je crois que l'inclusion numérique pour l'Afrique est très importante et je le vois mentionné dans la déclaration, les nouveaux gTLD vont être lancés d'ici peu. Nous avons le programme de soutien aux candidats qui est déjà ouvert, nous avons déjà eu des dossiers reçus de l'Afrique et d'organisations africaines et nous avons des critères. Nous avons parlé de la réduction des frais entre 75 et 85 %.

Il faut que vous soyez une organisation à but non lucratif et démontrer que vous avez la capacité à opérer un TLD si vous voulez recevoir ce rabais.

Il y a également la problématique de l'UA pour les adresses courriel et pour les noms de domaine et voir exactement quels sont les médias en ligne. Je le vois dans cette déclaration, c'est très bien et complet.

J'allais parler un peu du programme de soutien aux candidats. Nous en avons déjà parlé un peu, je vais donc en rester là.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Alan. Passons maintenant au Docteur Catherine Adeya, membre du CA également. C'est une personne qui vient d'Afrique. Vous avez la parole.

CATHERINE ADEYA

Merci beaucoup, Hadia. Au départ, j'allais des commentaires en tant que membre du CA. Avec mon travail, je travaille avec des entités de régulation, des gouvernements, j'ai vécu cela et je le vis. Je dois admettre et je suis d'accord avec Jonathan, je crois que c'est un sujet qui vient en temps et en heure et c'est quelque chose que nous devons aborder au CA. Cela est fait, il faut promouvoir l'identité numérique africaine pour la prochaine série de gTLD. Nous en avons déjà beaucoup parlé au Kenya. Je crois que c'est une langue que nous devons absolument parler et je vous félicite pour le travail réalisé.

Je crois qu'il faut bien articuler ces problèmes, les problèmes des régulateurs, des politiques, le soutien des gouvernements.

Comment on peut soutenir ces avancées ? C'est une question valide. Mais, une nouvelle fois, je pense que vous avez fait beaucoup de travail et que vous êtes au courant de ces problématiques. J'ai regardé la déclaration, ce sont des défis qui ne sont pas uniques. Je crois qu'il faut continuer à les souligner.

Jonathan a parlé des barrières financières, c'est beaucoup plus complexe que ce que l'on indique. Des personnes qui disent, en

Afrique, en Afrique, mais vous comprenez la complexité, c'est différents niveaux, il y a différents problèmes.

J'ai vu le soutien limité des gouvernements, je le comprends. Beaucoup d'efforts se font néanmoins pas seulement au niveau de l'ICANN, mais aussi pour mieux comprendre la situation en Afrique.

Je crois que l'ICANN a fait un fort effort avec ce programme de soutien aux candidats. Nous essayons de nous assurer comment on peut utiliser au mieux ce programme et comment on peut limiter le problème d'accès aux ressources.

Et, chers amis africains, que ce soit au niveau du gouvernement ou ceux qui ont de l'influence, vous avez beaucoup appris. Je crois que vous pouvez toujours trouver des solutions au niveau local. Beaucoup de personnes ont été formées et on me dit : l'ICANN doit venir nous soutenir, mais je crois que faites de votre mieux au niveau local. Parce que je crois que tout le monde doit se mettre au travail.

Je vais m'arrêter ici et je crois qu'on a déjà beaucoup débattu de ces points. C'est très intéressant. On écoutait le PDG et je crois qu'on aurait pu poser encore de nombreuses questions.

Je vous remercie de votre attention.

HADIA ELMINIAWI

Merci. J'espère que nous allons avoir plus de temps après l'introduction de cette déclaration pour faire plus de

commentaires. Et je voudrais donc maintenant passer la parole à Léon Sanchez du CA, nommé par l'At-Large.

LÉON SANCHEZ

Merci, Hadia. Encore une fois, je dis et je réitère que c'est toujours ma séance préférée dans toutes les réunions de l'ICANN. Je suis vraiment reconnaissant de votre invitation et de me laisser partager quelques-uns de mes sentiments. Je ne veux pas prendre beaucoup de votre temps, ce n'est pas à nous de parler, c'est plutôt à nous de vous écouter.

Je voudrais me concentrer sur un des thèmes que vous avez soulevés dans votre déclaration. Il s'agit de tirer parti des partenariats potentiels, de faire la promotion de l'identité numérique africaine dans la prochaine série des gTLD.

Je pense qu'un des partenariats dont vous pouvez tirer parti est celui des ALS que vous avez sur le terrain ainsi qu'avec les autorités locales et à travers les programmes de soutien auxquels vous avez accès avec l'ICANN. Prenez l'opportunité de ces partenariats et construisez ces relations, demandez du soutien pour créer et augmenter cette sensibilisation sur cette prochaine série de gTLD en Afrique, à savoir démontrer aussi comment cela pourrait être avantageux pour la société africaine, comment cela pourrait être efficace et avantageux pour l'écosystème de l'internet africain.

Et vous avez des alliés aux CA afin de pouvoir accomplir ces objectifs.

Encore une fois, comme l'a dit ma collègue, vous avez notre soutien, vous pouvez communiquer avec nous et nous sommes heureux de vous soutenir de la meilleure manière possible.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Léon. Il est vrai que les partenariats vont nous aider à avancer. Je passe la parole à Baher Esmat, vice-président de l'engagement des parties prenantes pour le Moyen-Orient.

BAHER ESMAT

Merci, Hadia. Bon après-midi à tous, c'est toujours un plaisir pour moi de participer à cette réunion conjointe AFRALO AfrICANN durant la réunion de l'ICANN et de participer à vos discussions.

Aujourd'hui, le thème est très important et tout à fait opportun. Et en tant que partie de l'équipe d'engagement à l'ICANN, sachez que mon équipe et moi avons mené des efforts significatifs au niveau de l'engagement sur ce thème durant l'année passée.

Nous travaillons aussi en proximité avec l'équipe africaine pour soutenir les efforts en Afrique du Nord. Une partie de notre engagement est lié aux structures de l'At-Large et de la communauté.

Je suis heureux de voir qu'il y a une recommandation dans votre recommandation qui discute de la GSE à l'ICANN afin de pouvoir renforcer la sensibilisation et le renforcement de capacité. En fait c'est un peu ce qu'on fait.

Bien sûr, nous pouvons collaborer plus avec At-Large et en faire plus en Afrique. Bien sûr, le bureau d'Istanbul peut apporter des expertises et nous avons des fonctions qui sont liées à la prochaine série bien sûr et sur des choses comme les programmes des IDN et l'UA. Je peux dire que nous avons toutes les ressources nécessaires pour continuer à nous engager et sensibiliser un peu plus sur ces sujets à travers le continent africain.

Je vous remercie de l'opportunité et suis impatient de participer à vos discussions.

HADIA ELMINIAWI

Merci. Nous sommes toujours tout à fait contents de pouvoir collaborer avec la GSE pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

PIERRE DANDJINOU

Bonjour et bonne après-midi à tous. Mon intervention va être simple. Je voudrais vous remercier de me laisser participer.

Comme vous le savez, à GSE Afrique, nous avons travaillé avec vous et collaboré. Vous avez soulevé plusieurs points et nous avons commencé sur ces travaux, d'ailleurs sur certains de ces éléments nous avons commencé à travailler au partage des informations, par exemple nous avons été dans différents endroits. Votre groupe nous a d'ailleurs assistés dans ce sens. Nous planifions encore des activités et nous allons être au sommet de l'internet africain, nous allons aussi au forum DNS Africa. Nous planifions d'y être début décembre à Accra.

Comme vous le voyez, donc, ce nouveau programme des gTLD est devenu la priorité pour 2025. Nous avons d'autres différentes activités en Afrique, nous travaillons avec tous ces groupes.

Donc nous vous remercions de votre collaboration. Nous participons à vos réunions coutumières, à vos réunions hebdomadaires et mensuelles.

Voilà, je voulais vous remercier une fois de plus pour votre collaboration.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Pierre. Oui, en fait c'est vrai, nous avons travaillé beaucoup avec l'équipe de la GSE en Afrique et nous les remercions pour le support qu'ils nous ont apporté, qu'ils ont apporté à la communauté et nous allons continuer à travailler ensemble et nous comptons beaucoup sur votre soutien.

Je passe la parole à Aziz Hilali qui va nous présenter le sujet de la déclaration.

AZIZ HILALI

Cette déclaration est le fruit de discussions approfondies au sein de notre communauté. Notre objectif est simple, aider l'Afrique à bâtir une identité numérique africaine en surmontant les défis et en utilisant les mécanismes de soutien disponible.

Pourquoi cette déclaration est nécessaire ? Lors du dernier cycle, seulement 17 candidatures provenaient d'Afrique sur un total de

1930. Et très peu ont abouti à une délégation. Cela représente seulement 0,2 % des gTLD. Si nous n'agissons pas maintenant, cette tendance risque de se répéter.

Le programme de soutien aux candidats, ASP, de l'ICANN, a été conçu pour aider les régions sous-représentées, ce qui est une très bonne initiative. Mais l'existence d'un programme ne suffit pas, les candidats africains ont besoin d'un véritable soutien, de connaissances et de ressources, pour en tirer pleinement parti.

Cette semaine, nous avons appris que seulement 4 candidatures africaines ont été soumises, provenant seulement de 2 pays. Cela montre que l'ASP ne fonctionne pas comme prévu et qu'il doit être ajusté pour mieux soutenir les candidats africains.

Quelles sont les actions clefs que nous proposons ? Tout d'abord, renforcer la sensibilisation, renforcement de capacités, travailler avec l'ICANN, l'Union Africaine pour former et informer les acteurs africains sur les opportunités liées aux gTLD. En deux, encourager l'investissement public et privé, les gouvernements et les entreprises doivent considérer les gTLD comme un levier de croissance numérique et non comme une simple dépense. En trois, favoriser les partenariats stratégiques, collaborer pour réduire les coûts et accéder à une expertise technique.

Les partenariats doivent également encourager l'utilisation des scripts africains dans les noms de domaine afin de refléter les diversités linguistiques du continent.

En 4, il nous faut encourager les TLD communautaires. Un modèle de gouvernance multiacteur permettrait une gestion plus durable des registres africains, et plus inclusive.

En 5, améliorer le programme de soutien aux candidats, pour qu'il soit plus efficace. Le programme doit être plus accessible, mieux accessibles aux réalités locales et offrir un soutien concret grâce à des ressources humaines africaines. Cela doit aussi inclure des formations pratiques sur les compétences financières, juridiques et techniques nécessaires. Renforcer le rôle des ALS qui jouent un rôle clef dans la sensibilisation et l'accompagnement des candidats potentiels. Elles doivent être pleinement engagées pour relayer les informations sur les gTLD et faciliter la participation des communautés africaines.

L'ICANN doit soutenir les ALS, simplifier les processus de candidature, les barrières administratives et financières doivent être réduites pour permettre aux communautés africaines de participer plus facilement.

En 8, garantir une répartition des gTLD, l'ICANN doit intégrer des critères favorisant la diversité régionale et linguistique pour corriger les inégalités du cycle précédent ;

LA suite, le prochain cycle de gTLD est une opportunité majeure pour l'Afrique, nous devons agir, ne pas être spectateur, et occuper une place dans le système grâce à mobilisation active de notre communauté, une utilisation intelligente des ressources et une

volonté politique forte, nous pouvons nous assurer une place dans la gouvernance de l'internet au niveau mondial.

Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Aziz, de nous avoir présenté le thème. Je vais passer la parole à Bram Fudzulani qui est vice-président d'AFRALO, pour pouvoir parler de cette déclaration.

BRAM FUDZULANI

Merci, Hadia. Maintenant, je voudrais en profiter pour inviter nos participants, s'ils ont des questions, des commentaires ou des modifications pour cette déclaration avant de pouvoir l'adopter. Si vous avez une question, n'hésitez pas à lever la main pour prendre la parole. Merci.

HADIA ELMINIAWI

Fiona, vous avez un commentaire ou une question ?

FIONA ASONGA

J'avais une question pour le PDG, mais il est déjà parti.

AZIZ HILALI

Quelque chose manque ici dans la déclaration.

HADIA ELMINIAWI

Peut-être nous pouvons passer la parole à Hervé ? Vous pouvez lire la déclaration ? Hervé est le secrétaire de l'AFRALO.

SETONDJI HOUNZANDJI

Merci, Hadia. Je voudrais lire la déclaration en français.

Les membres du CA présents dans la salle avec nous, merci pour les vice-présidents présents. Dans vos interventions on a remarqué que vous avez tous déjà lu la déclaration avant de venir, encor merci.

Je vais faire un petit résumé rapide de la déclaration, pour ne pas prendre de temps.

Le contexte a été rappelé, la précédente série du programme des nouveaux gTLD a révélé d'importantes disparités entre les différentes régions. On a remarqué que sur 1200 candidatures à l'échelle mondiale seules 17 venaient d'Afrique. Ce constat permet de comprendre la difficulté pour l'Afrique concernant l'identité numérique. Ensuite,, on a remarqué une infime proportion des délégations. C'est environ 0,2 % de représentation dans l'espace du nom, cela conforte la nécessité d'une intervention ciblée.

Ce que je vais essayer de faire, pour ne pas lire toute la déclaration, j'ai choisi quelques recommandations clefs, sans dire qu'il y a un ordre de préférence.

Le premier point est la priorisation de la diversité linguistique et culturelle. Les gTLD doivent être considérés comme une préservation de la diversité africaine. Nous prions ICANN d'établir

des critères favorables aux candidatures qui valorisent les langues, scripts et diversités du continent africain. Ensuite, nous pensons à l'amélioration de la réactivité du programme de soutien aux candidats. Nous avons bien vu que l'ICANN doit veiller à ce que ce programme soit conçu de manière répondre aux défis rencontrés par les africains et veiller à ce que l'information soit accessible, dans différentes langues et sous différentes formes. Il faut une approche proactive, cela inclut des formations et des conseils personnels, un soutien financier également.

Nous avons pensé aussi au renforcement du pouvoir d'action des structures d'At-Large. Cela a été rappelé déjà. Nous pensons que l'ICANN doit soutenir les ALS africaines dans leur mission de catalyseur, de sensibilisation et de promotion de celui-ci, c'est-à-dire que ce soutien inclut la fourniture de ressources et de formation à ces ALS pour leur permettre de mobiliser efficacement leur communauté locale et leur candidat potentiel. Leurs connaissances concrètes et approfondies du continent est essentielles à la réussite du programme.

Ensuite, nous pensons à la simplification du processus de candidature. L'ICANN est invitée à simplifier la procédure pour la rendre plus conviviale, abordable et inclusive, surtout pour les communautés limitées en ressources. La complexité, nous en avons parlé, et le coût de la procédure ne devrait pas s'ériger en mur à la participation.

Enfin, parmi tant d'autres, nous demandons un plaidoyer pour un résultat équitable et inclusif. Au vu de la sous-représentation de l'Afrique dans la série précédente, l'ICANN devrait agir à faire en sorte que l'évaluation des candidatures vise à augmenter le nombre de gTLD délégués à des candidats africains.

En conclusion, nous pensons que l'introduction réussie de nouveaux gTLD peut être essentielle pour valoriser sur internet les cultures, les langues du continent africain et façonner un patrimoine numérique qui reflète la diversité du continent.

Par ailleurs, ces gTLD peuvent stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat africain en offrant des identifiants en ligne uniques et localement pertinents, tout en établissant un environnement numérique sécurisé. C'est une occasion unique pour l'Afrique de renforcer sa présence numérique et d'affirmer son identité sur la scène mondiale, en surmontant les obstacles de la série précédente et en tirant pleinement parti des mécanismes de soutien, tel que le programme de soutien aux candidats. L'Afrique pourra participer plus activement à l'écosystème des noms de domaine.

Enfin, si le lancement d'un gTLD implique des investissements considérables, les Africains n'ont pas à y faire face seuls. La clef du succès réside dans la mobilisation de tous les soutiens possibles. Merci pour votre attention.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Hervé. Nous avons entendu la déclaration, écouté Hervé. Nous allons maintenant pouvoir poser quelques questions. Jonathan, vous vouliez rebondir là-dessus,

JONATHAN ZUCK

Oui. Je ne sais pas si c'est approprié pour moi, mais je pense que la dernière section est importante, la numéro 12 je crois, avoir des résultats plus équitables et inclusifs. Je crois que ce plaidoyer pour un résultat équitable et inclusif. C'est tard dans le processus, cela va être un seuil plus bas pour la participation au programme. Et, les frais, c'est un point important, ça ne doit pas être pour les plus riches, mais pour plus plus de personnes de pouvoir déposer des dossiers et l'ICANN doit y travailler. Il faut que le seuil de participation soit plus bas et donc plus facile.

HADIA ELMINIAWI

Oui, donc pour avancer maintenant avec le programme tel quel ce sont les partenariats et la collaboration, travailler avec d'autres acteurs. Catherine, vous souhaitez rebondir ?

CATHERINE ADEYA

J'aimerais en savoir plus. J'ai vu que vous avez levé la main souvent, mais pour revenir sur ce qu'a dit Jonathan, pour le moment on doit faire des partenariats, mais n'oublions pas ce que nous observons. Il y a des possibilités d'avancer, vous pouvez collaborer, vous lancer dans l'avenir, pour le moment il y a des problématiques, mais quoi que vous fassiez, comme je le dis au CA,

je crois que vous pouvez trouver des solutions en vous. C'est difficile à exprimer, mais c'est une réalité.

Je crois donc que vous pouvez plus au niveau local. Moi j'ai le micro, je suis membre du CA, je peux prendre la parole, mais des personnes veulent parler et lèvent la main.

HADIA ELMINIAWI

Bram va gérer et modérer ce débat.

CATHERINE ADEYA

Bram peut gérer et manager, mais avez-vous d'autres points ?

BRAM FUDZULANI

Allez-y.

SAMWEL KARIUKI KINUTHIA

Merci. Je voulais revenir sur la proposition faite dans la déclaration. Je n'ai rien vu avec le mentorat. On a parlé de développement de capacité, de différents processus pour les ASP, mais notre communauté, la communauté de l'ALAC, il me semble que ce serait bien d'avoir des actions concrètes, comme du mentorat que nous pourrions avoir dans la communauté. Nous avons beaucoup de personnes à ALAC qui ont beaucoup d'expérience. Et on pourrait s'organiser pour soutenir le programme des candidats ASP par le mentorat.

C'est quelque chose que nous pourrions cibler, avoir une pratique communautaire de ce type, soutenir la communauté avec le mentorat.

Il me semble que les personnes qui vont demander ces nouveaux gTLD, vont souvent être du secteur privé, mais dans la société civile, on peut trouver des personnes qui vont déposer des dossiers de demande.

Voilà ce que je voulais dire. Je ne sais pas si dans la déclaration on pourrait indiquer cela, mais je crois que c'est important. Le mentorat.

BRAM FUDZULANI

Fiona ?

FIONA ASONGA

Je pense que lorsqu'on parle pour les nouveaux gTLD des dossiers de candidature, si on eut être équitable et si on regarde la région Afrique, il y a beaucoup de points à prendre en ligne de compte et qui ne sont pas encore en place. Il me semble qu'on met un peu la charrue avant les bœufs.

Donc on se dit : on va déposer des dossiers et on va s'en sortir.

L'équipe GSE fait un bon travail, mais pas assez. Mais ce n'est pas seulement l'équipe GSE qui peut nous aider, on peut travailler au renforcement des capacités et à la sensibilisation au niveau local.

Pour les dossiers de gTLD vous devez déposer votre dossier avec la capacité de gérer un registre vous-même. Quand on regarde ainsi, on a peur, cela est très inquiétant et beaucoup de gens renoncent. Mais quand le dossier de demande prend en compte d'autres arrangements, si je dépose un dossier de demande et qu'on ne demande d'être propriétaire de registre, mais que je peux faire un sous-contrat et demander à quelqu'un de gérer un domaine pour moi, des registres qui existent et qui sont reconnus pourraient aider, avoir des arrangements de ce type pour que la communauté africaine puisse collaborer.

Vous avez parlé du secteur privé qui doit investir. Mais je crois que si c'était la situation,, là on pourrait avancer et déposer plus de dossiers et de demandes. Parce que si je dépose le dossier de demande, je dois être en mesure de gérer le TLD du début à la fin et de tout mettre dans ce dossier de demande.

Donc, comme ça, on hésite. Et, lorsque vous voyez les choses comme cela, vous hésitez à lancer des partenariats. C'est la question de l'œuf et de la poule, véritablement.

Nous sommes dans une région où on va avoir un milliard supplémentaire de personnes et beaucoup vivent avec moins de 1 dollar par jour. Mais nous avons un agenda numérique au niveau des gouvernements qui poussent le numérique en Afrique pour les citoyens, qu'ils aillent en ligne. Alors, est-cev que nous avons assez de domaines pour faire cela ? Nous devons avoir cette conversation et être en mesure de mieux voir la situation et mieux l'envisager. Et

c'est là où l'ICANN doit arriver et nous aider. Vous nous donnez un rabais, d'accord, mais le processus de dossier de candidature doit être soutenu également.

BRAM FUDZULANI

Il ne reste que 4 minutes. Une minute à Lucky et ensuite Hadia pour conclure.

LUCKY MASILELA

Une minute ce n'est pas beaucoup. Sur ce que vous avez dit, la déclaration tout d'abord, elle aborde des points essentiels et il faut voir aussi les chiffres, les 17 dossiers. Mais il y en a 13 remis et seulement 5 actifs uniquement depuis la dernière série. Il faut être cohérent par rapport aux chiffres.

Au niveau 10, il faut renforcer cela avec des actions des ALS Fiona vient d'en parler, prenons note de cela les dossiers de demande, quelqu'un doit soutenir les dossiers, il doit y avoir la possibilité de transférer à un autre ISP, ça doit être au niveau d'une communauté ou d'une ville qui dépose un dossier. C'est important, ce n'est pas une seule personne qui demande la gestion d'un TLD, mais une entités.

BRAM FUDZULANI

Merci.

HADIA ELMINIAWI

Merci, j'ai pris note de tout ce qui a été dit et en ce qui concerne le mentorat, c'est une idée tout à fait intéressante et je crois que nous avons mentionné cela dans la déclaration, on peut élaborer un peu plus. En ce qui concerne le mentorat, si vous voulez obtenir un soutien, il y a un soutien financier et non financier ; cela inclut le développement des capacités dans le programme ASP. C'est déjà là, mais comme les ALS le savent, nous faisons beaucoup d'efforts à ce niveau. Et à AFRALO, nous avons l'intention de faire un atelier à ce sujet.

L'autre point noté est en ce qui concerne le point 10, renforcement du pouvoir d'action des structures At-Large africaine, une expansion est nécessaire à ce point et avoir un modèle commercial qui puisse connaître le succès.

CATHERINE ADEYA

Merci. J'ai noté deux points. Le point numéro 3 et je pense qu'il faudra le renforcer aussi. Vous avez parlé du mentorat, c'est très possible cela. Exploitation des partenariats, c'est bien vu. Comme l'a dit Fiona. Soyez bien sûr de ce que vous voulez. Le numéro 12, le plaidoyer pour un résultat équitable et inclusif. Il y a beaucoup dans ce point. Et je dois dire que cette déclaration est très bien rédigée, c'est très agréable à lire. Je vous souhaite tout le succès possible.

HADIA ELMINIAWI

Merci à tous, merci aux rédacteurs, merci, Aziz, et merci à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce document. Nous avons Dave qui veut nous dire un mot.

DAVE KISSOONDOYAL

Merci aux membres du CA. J'aimerais simplement dire que pour NomCom vous pouvez déposer vos dossiers de candidature jusqu'au 28 mars. Il y a trois postes pour le CA, pour l'ALAC également, un poste pour AFRALO, un poste pour SNCNSO deux pour la GNSO et un poste pour le CA de la PTI. Avant le 28 mars, vous pouvez déposer vos dossiers.

HADIA ELMINIAWI

Merci, Dave. Dave est délégué au NomCom de la part d'ALAC et AFRALO. Pour conclure, la déclaration est approuvée, nous avons eu quelques amendements qui ont été notés, pour le renforcement des capacités, pour le point 10 et numéro 3 et 12. C'est noté, merci beaucoup.

On peut remercier nos interprètes également. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]